



FY2025 HANDBOOK MCC INDICATORS

VERSION RÉSUMÉE

Une version complète du manuel est disponible

DECEMBER 2024

JEFFERSON WATERMAN INTERNATIONAL



Where Outcomes Come First



MILLENNIUM
CHALLENGE CORPORATION
UNITED STATES OF AMERICA

Côte d'Ivoire FY25

Population 28,873,000

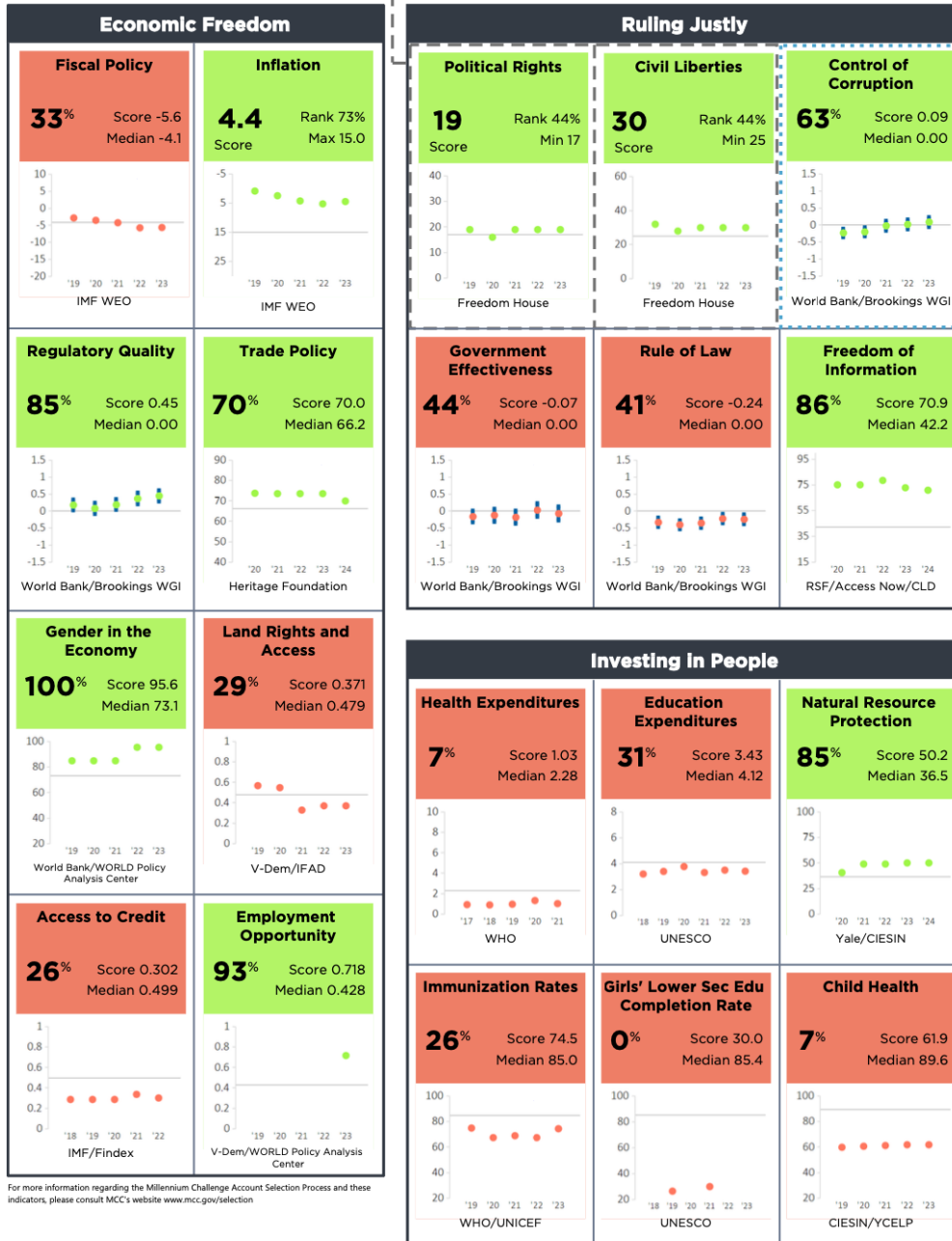
GNI/Cap \$2,670

Category GNI/Cap \$2,166 - \$4,515

Half Scorecard Passed ✓

Control of Corruption ✓

Democratic Rights ✓



For more information regarding the Millennium Challenge Account Selection Process and these indicators, please consult MCC's website www.mcc.gov/selection

Ordre de priorité pour 2025

Priorité	Indicateur	FY 24	FY 25	Commentaire
Passer au vert maintenant				
1	Efficacité Gouvernementale	56%	44%	En cours d'échec ; d'autres pays progressent plus rapidement ; proche de la médiane
2	État de droit	47%	41%	Les autres pays s'améliorent plus rapidement ; proches de la médiane
Se rapprocher de la médiane				
3	Droits fonciers et accès	38%	29%	Assurer le suivi avec le FIDA ; Se focaliser sur V-Dem
4	Accès au crédit	31%	26%	Engager FINDEX
5	Dépenses d'éducation	38%	31%	Problème budgétaire
6	Politique fiscale	47%	33%	Problème budgétaire ; les prévisions s'améliorent mais restent dans le rouge pendant 2 à 3 ans
7	Droits politiques	19pts	19pts	Améliorer pour rendre plus sûr > 22 pts.
8	Contrôle de la corruption	59%	63%	Améliorer pour rendre plus sûr > 65%
Sortir du bas				
9	Taux de vaccination	19%	26%	Améliorer la mise en œuvre du programme
10	Taux d'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire pour les filles	0%	0%	Le pire des pays à revenu intermédiaire; besoin d'une initiative présidentielle
11	Dépenses de santé	16%	7%	Focus sur les données de l'assurance maladie nationale
12	Santé de l'enfant	3%	7%	Il faut qu'un seul fonctionnaire prenne la responsabilité
Sécuriser le vert				
Libertés civiles (30 pts ; min. 26 pts)			Opportunité d'emploi (93%)	
Qualité de la réglementation (85%)			Ressources naturelles (85%)	
Politique commerciale (70%)			Liberté d'information (86%)	
Le genre dans l'économie (100%)			Inflation (4,4, max 15,0)	

Efficacité Gouvernementale

Priorité : Très
élevée #1 sur 20

Ministre de tutelle :

M. JEAN SANSAN KAMBILE Garde des Sceaux,
Ministre de la Justice et des Droits de l'

M. ADAMA COULIBALY, Ministre des Finances et du
Budget

MME ANNE DESIREE OULOTO, Ministre de la
Fonction Publique et de la Modernisation de
l'Administration

Point focal : Jean- Yves MELESS

Sambro N'GUESSAN Eugène

KOUAME Yao N'Guettia/ KOUAME Bah Désire

Indicateur Institutions:

WGI / divers

	Score brut	MCC %
	(-1.5 - 1.5)	(0 - 100)
ACTUEL	-0.07 MOYENNE = 0,00	44%
CIBLE	0.28	68%

Country	Raw WGI FY25
Bhutan	0,566
Samoa	0,493
India	0,475
Jordan	0,386
Micronesia, Fed. Sts.	0,232
Philippines	0,154
Viet Nam	0,126
Cape Verde	0,014
Morocco	-0,036
Ghana	-0,093
Kiribati	-0,097
Egypt, Arab Rep.	-0,240
Sri Lanka	-0,252
Uzbekistan	-0,284
Tunisia	-0,301
Côte d'Ivoire	-0,360
Vanuatu	-0,569
Bolivia	-0,639
Bangladesh	-0,697
Djibouti	-0,731
Solomon Islands	-0,734
Honduras	-0,795
Papua New Guinea	-0,802
Eswatini	-0,885
São Tomé and Príncipe	-0,902
Nicaragua	-1,085
Congo, Rep.	-1,334
Lebanon	-1,580

EN BREF

La Côte d'Ivoire a régressé d'une note de passage à une note d'échec en raison de l'absence d'améliorations, contrairement à d'autres pays qui ont enregistré une progression de leurs scores.

Cet indicateur est étroitement lié à d'autres, notamment celui du contrôle de la corruption.

Toutefois, le score actuel reste proche de la médiane, et un retour à la réussite est possible cette année si des efforts significatifs sont entrepris. À cet égard, il est recommandé de :

- 1) Simplifier la bureaucratie gouvernementale et éliminer les procédures administratives lourdes ;*

- 2) *Renforcer l'application de politiques basées sur le mérite dans la fonction publique ;*
- 3) *Améliorer les mécanismes de surveillance et d'audit des budgets et des opérations gouvernementales.*

Plan d'action pour atteindre la note cible

Une analyse des sous-indicateurs issus de l'EIU, de l'OMM, de l'IIG et de l'AFDB met en évidence les domaines prioritaires de réforme suivants :

- 1) **Réduction des formalités administratives et amélioration du fonctionnement de l'administration**
- Inclut des actions liées à la stratégie de lutte contre la corruption et à la numérisation des processus administratifs.
- 2) **Amélioration de la qualité et de l'intégrité de la fonction publique**
- Promouvoir l'emploi et l'avancement basés sur le mérite, tout en éliminant le favoritisme.
- 3) **Renforcement de l'indépendance et de la qualité de l'Office National des Statistiques (ONS).**

Voici quelques exemples de réformes spécifiques :

Intégrité de la fonction publique

- Réviser et ajuster les politiques d'emploi gouvernementales afin de mieux récompenser le mérite et les performances tout en interdisant explicitement le favoritisme.
- Modifier les articles 61 et 63 de l'ordonnance n° 2013-660 du 20 septembre 2013 afin de préciser explicitement leur applicabilité aux fonctionnaires.
- Compléter les articles 78 et 81 de la loi n° 92-570 du 11 septembre 1992 pour définir les délais dans lesquels les fonctionnaires peuvent occuper des postes dans le secteur privé.

Gestion publique

- Mettre en œuvre la stratégie de lutte contre la corruption et accélérer la numérisation des processus et services publics, en particulier ceux destinés au grand public.
- Renforcer les audits des secteurs suivants : 1) des marchés publics, 2) des registres financiers des entreprises publiques, 3) des registres financiers des entreprises publiques ou privées qui exploitent des ressources naturelles (gaz, pétrole, mines).
- Améliorer la capacité du pouvoir législatif à contrôler l'utilisation des fonds publics.
- Accroître la transparence par la publication intégrale de la proposition de budget présidentiel ainsi que du budget approuvé.

Statistiques

- **Renforcer l'indépendance de l'Office National des Statistiques (ONS).**
- **Améliorer les mécanismes de collecte des données, en particulier celles relatives à l'emploi et à la pauvreté.**

État de droit

Priorité : Très élevée #2 sur 20

Ministre de tutelle :

M. JEAN SANSAN KAMBILE Garde des Sceaux,
Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme

Point focal : Jean-Yves MELLES

Indicateur Institutions :

WGI / divers

	Score brut	MCC %
	(-1.5 - 1.5)	(0 - 100)
ACTUEL	-0.24 MOYENNE = 0,00	41%
CIBLE	0.11	60%

Country	Raw WGI FY25
Samoa	0,901
Bhutan	0,668
Micronesia, Fed. Sts.	0,644
Kiribati	0,588
Cape Verde	0,400
Jordan	0,258
India	0,188
Vanuatu	0,141
Viet Nam	-0,085
Sri Lanka	-0,091
Ghana	-0,100
Morocco	-0,128
Tunisia	-0,139
Egypt, Arab Rep.	-0,184
Solomon Islands	-0,263
Philippines	-0,418
Côte d'Ivoire	-0,461
Bangladesh	-0,503
Papua New Guinea	-0,540
Eswatini	-0,598
São Tomé and Príncipe	-0,695
Uzbekistan	-0,833
Congo, Rep.	-1,021
Honduras	-1,095
Djibouti	-1,125
Lebanon	-1,165
Bolivia	-1,219
Nicaragua	-1,278

EN BREF

L'indicateur de l'État de droit se situe légèrement au-dessous de la médiane. Toutefois, selon le score brut du WGI, un effort majeur est nécessaire pour dépasser les autres pays.

Un État de droit solide est un facteur clé pour les investisseurs dans leur évaluation des marchés en vue d'une expansion. Les sous-scores révèlent une influence politique inappropriée ainsi qu'une corruption persistante au sein du système judiciaire. Un mécanisme impartial de résolution des litiges et un cadre juridique professionnel et équitable sont essentiels pour bâtir une économie compétitive et avancée.

Si le système judiciaire ivoirien se classe dans la moyenne africaine, il reste considérablement en retard par rapport aux pays à revenu intermédiaire à l'échelle mondiale. Des réformes structurelles et des investissements conséquents

sont nécessaires pour moderniser les procédures judiciaires, renforcer l'expertise, améliorer les infrastructures et réduire la corruption dans le système judiciaire. Par ailleurs, un renforcement des droits de propriété intellectuelle et physique contribuerait à améliorer cet indicateur.

Plan d'action pour atteindre la note cible

1) Documenter les progrès récents (2022-2024)

- Rédiger un "mémo de mise à jour" détaillant les activités et améliorations réalisées au cours de cette période, et le transmettre à l'EIU, au PIA, à la BAD et au WJP d'ici janvier-février 2025.

2. Priorités de réforme urgentes :

- a. Renforcer la protection de la propriété intellectuelle.
- b. Renforcer la protection des droits de propriété privée.
- c. Établir une séparation plus rigoureuse entre les pouvoirs exécutif et judiciaire.
- d. Renforcer les mesures anticorruption dans le système judiciaire, notamment en poursuivant la numérisation des systèmes judiciaires et des registres.
- e. Améliorer la professionnalisation des forces de police par une meilleure formation et une responsabilisation accrue.

3. Rôle clé du ministre de la Justice

Le ministre de la Justice est un acteur central pour la mise en œuvre de ces réformes. Un travail en étroite collaboration avec son point focal permettra d'identifier les réformes politiques spécifiques les plus impactantes.

4. Engagement des partenaires techniques.

- Collaborer avec l'EIU en souscrivant à un abonnement et en sollicitant l'appui des analystes.
- Travailler avec le WJP pour améliorer l'indicateur MCC et l'État de droit de manière globale

5. Mobilisation politique et opérationnelle

Engager le ministre de la Justice dans une revue approfondie des scores actuels de la Côte d'Ivoire en matière d'État de droit et dans la mise en œuvre des réformes spécifiques identifiées. (Une collaboration avec Jean-Yves MELLES facilitera cette démarche.)

Droits fonciers et accès

Priorité : élevée
#3 sur 20

Ministre de tutelle :

M. KOBENAN KOUASSI ADJOUMANI, Ministre d'Etat, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

M. ADAMA COULIBALY, Ministre des Finances et du Budget

Point focal: **DJIRE Adama / Sambro N'GUESSAN Eugene / KANTE Kebe (AFOR)**

Indicateur Institutions :

FIDA / V-Dem

	Score brut	MCC %
	(0.0 - 1.0)	(0 - 100)
ACTUEL	0.371 MOYENNE = 0,479	38%
CIBLE	0.600	60%

Country	Normalized Land rights score
Honduras	0,958
Tunisia	0,9
Sri Lanka	0,875
Cabo Verde	0,742
Ghana	0,729
Morocco	0,7
Bolivia	0,642
Philippines	0,633
Jordan	0,625
Bhutan	0,608
Egypt, Arab Rep.	0,563
Lebanon	0,542
Bangladesh	0,479
Congo, Rep.	0,471
India	0,45
Vanuatu	0,404
São Tomé and Príncipe	0,396
Côte d'Ivoire	0,371
Uzbekistan	0,333
Solomon Islands	0,292
VietNam	0,225
Djibouti	0,188
Papua New Guinea	0,104
Nicaragua	0,083
Eswatini	0,075
Ukraine	
Kiribati	
Micronesia, Fed. Sts.	
Samoa	

EN BREF

Les droits de propriété privée constituent un pilier fondamental du développement économique. Afin de permettre à la Côte d'Ivoire de progresser parmi les pays à revenu intermédiaire, il est essentiel de renforcer les capacités institutionnelles et les systèmes administratifs en matière de protection de la propriété privée.

Une collaboration approfondie avec le FIDA (à Abidjan et à Rome) est nécessaire pour améliorer les scores transmis au MCC.

Par ailleurs, il convient d'accélérer les démarches avec V-Dem, car l'écart de performance y est plus marqué que pour le FIDA par rapport à d'autres pays, ce qui offre une opportunité plus accessible pour réaliser des progrès rapides.

Plan d'action pour atteindre la note cible

1. Assurer le suivi des données du FIDA
 - Veiller à ce que les données attendues en décembre 2024 soient examinées et transmises au MCC.
 - Maintenir un dialogue constant avec le FIDA d'Abidjan et le FIDA de Rome pour garantir une mise à jour régulière des données en 2025.
2. Engager un dialogue immédiat avec V-Dem
 - Initier des discussions avec V-Dem en Suède afin d'identifier les réformes prioritaires ainsi que les données à fournir pour améliorer les résultats dans les domaines les plus performants.
3. Mise en œuvre des actions spécifiques
 - Le directeur du bureau AFOR sera chargé de concevoir et de piloter des actions concrètes pour mener ces efforts, avec le soutien de McLean/JWI.

Accès au crédit	Priorité : élevée #4 sur 20
Fonctionnaire responsable : M. ADAMA COULIBALY , Ministre des Finances et du Budget <u>Point focal</u> : Sambro N'GUESSAN Eugène Indicateur Institutions : Accès des institutions financières au FMI Banque mondiale : Findex	

	Score brut (0.00 - 1.00)	MCC % (0 - 100)
ACTUEL	0.302 MOYENNE = 0,499	26%
CIBLE	0.550	62%

Country	Normalized AC score
Cabo Verde	0,963
Bolivia	0,904
Samoa	0,889
Vanuatu	0,852
Bhutan	0,815
India	0,748
Sri Lanka	0,722
São Tomé and Príncipe	0,667
Uzbekistan	0,647
Eswatini	0,642
Ghana	0,56
Morocco	0,547
Philippines	0,535
Jordan	0,521
Tunisia	0,477
VietNam	0,446
Bangladesh	0,435
Honduras	0,414
Micronesia, Fed. Sts.	0,37
Lebanon	0,352
Côte d'Ivoire	0,302
Egypt, Arab Rep.	0,263
Djibouti	0,259
Congo, Rep.	0,254
Nicaragua	0,196
Kiribati	0,148
Solomon Islands	0,111
Papua New Guinea	0
Ukraine	

EN BREF

La Côte d'Ivoire demeure en retard par rapport aux autres pays à revenu intermédiaire.

Parmi les deux principales sources de notation, FINDEX offre une évaluation plus complète que celle du FMI. Il est donc primordial d'engager un dialogue approfondi avec FINDEX pour élaborer une stratégie de réforme ciblée afin d'améliorer les performances.

Bien qu'il ne soit pas encore pris en compte par le MCC, le nouveau rapport Business Ready de la Banque mondiale (remplaçant attendu du rapport Doing

Business) propose une analyse détaillée des services financiers, incluant des sous-scores et des classements pertinents.

Plan d'action pour atteindre la note cible

1) Renforcer l'inclusion financière

Le ministre des Finances devrait lancer une campagne nationale pour promouvoir l'utilisation des services bancaires et de l'argent mobile au sein de la population ivoirienne, tout en renforçant l'intégrité du secteur bancaire pour prévenir les défaillances.

2) Engager un partenariat direct avec FINDEX

- **Collaborer avec FINDEX pour identifier des actions spécifiques et produire des rapports de données en vue d'améliorer la note numérique.**
- **Promouvoir les services financiers mobiles, qui sont inclus dans les collectes de données de FINDEX et largement accessibles à la population.**
- **L'augmentation de la demande de services bancaires contribuera à :**
 - **Améliorer le score FINDEX (pourcentage de la population âgée de plus de 15 ans possédant un compte bancaire) ;**
 - **Stimuler la demande pour de nouvelles agences bancaires et distributeurs automatiques afin d'améliorer l'accès aux fonds.**
- **Tirer parti de l'intérêt de FINDEX, qui considère la Côte d'Ivoire comme un cas de réussite potentiel grâce à sa méthodologie, tout en identifiant des axes d'amélioration.**

3) Utiliser les analyses du rapport Business Ready de la Banque mondiale

- **Consulter la section "Services financiers" du nouveau rapport Business Ready, qui offre une évaluation approfondie des performances de la Côte d'Ivoire dans ce secteur.**

Dépenses d'éducation

Priorité :
élevée #5 sur
20

Ministre de tutelle :

MME MARIATOU KONE, Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation

M. ADAMA COULIBALY, Ministre des Finances et du Budget

Primature

Point focal : **MEITE Inza/ KONE Raoul Sambro N'GUESSAN**

Institution de l'indicateur : **UNESCO**

	Score brut (0 - 8)	MCC % (0 - 100)
ACTUEL	3.43 MOYENNE = 4,12	31%
CIBLE	4.70	52%

Country	Gov Exp
Kiribati	14,2
Vanuatu	10,64
Solomon Islands	8,29
Bolivia	7,58
Tunisia	6,73
Eswatini	6,31
Samoa	6,11
Morocco	6,02
Bhutan	5,85
Uzbekistan	5,47
São Tomé and Príncipe	5,16
Cape Verde	4,67
India	4,12
Honduras	4,05
Nicaragua	3,79
Philippines	3,62
Côte d'Ivoire	3,43
Jordan	3,16
Congo, Rep.	2,95
Ghana	2,91
Viet Nam	2,89
Sri Lanka	1,83
Bangladesh	1,78
Papua New Guinea	1,35
Micronesia, Fed. Sts.	
Egypt, Arab Rep.	
Djibouti	
Lebanon	

EN BREF

Pour améliorer son score, la Côte d'Ivoire doit augmenter les dépenses d'éducation à un rythme supérieur à la croissance du PIB et à la médiane des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

Pour atteindre un score de passage, il est estimé que le budget de l'éducation devrait passer de 2,7 milliards de dollars US en 2023 à environ 3,91 milliards de dollars US en 2024, avec une augmentation supplémentaire en 2025.

Plan d'action pour atteindre la note cible

DONNÉES :

- 1. Engager le ministre de l'Éducation afin de collecter les données pertinentes des trois dernières années pour les comparer aux données publiées par l'UNESCO.**
- 2. Contacter directement l'UNESCO pour confirmer l'exactitude et la fiabilité des données disponibles.**

ACTION :

- 3. Réviser l'intégralité des budgets de l'éducation pour s'assurer que toutes les dépenses, à tous les niveaux d'éducation, sont correctement recensées et prises en compte.**
- 4. Augmenter le budget global de l'éducation à un rythme soutenu :**
 - Plus rapide que la croissance du PIB ;**
 - Plus rapide que la croissance médiane des autres pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.**

Politique fiscale

Priorité : élevée
#6 sur 20

Ministre de tutelle :

M. ADAMA COULIBALY, Ministre des Finances et du Budget

Point focal : Sambro N'GUESSAN Eugène

Institutions de l'indicateur : FMI

	Score brut	MCC %
	(-20 - 10)	(0 - 100)
ACTUEL	-5.6 MOYENNE = - 4,1	33%
CIBLE	-4.0	56%

Pays	FY25 score
Republic of Congo	5,46
Micronesia	4,61
Samoa	3,39
Nicaragua	0,67
Honduras	-0,85
Sao Tomé and Príncipe	-0,89
Vietnam	-1,07
Solomon Islands	-1,54
Djibouti	-2,62
Vanuatu	-2,64
Lebanon	-3,20
Uzbekistan	-3,92
Cabo Verde	-3,98
Eswatini	-4,06
Bangladesh	-4,08
Morocco	-5,25
Philippines	-5,36
Papua New Guinea	-5,47
Côte d'Ivoire	-5,64
Bhutan	-5,82
Egypt	-6,17
Tunisia	-7,12
Jordan	-7,21
India	-8,93
Ghana	-9,11
Bolivia	-9,13
Kiribati	-10,45
Sri Lanka	-10,71

EN BREF

Les données du FMI révèlent un décrochage de la Côte d'Ivoire par rapport aux autres pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

Les prévisions budgétaires du FMI et du ministère des Finances anticipent une réduction des déficits annuels à 4,0 %, puis à 3,0 %, ce qui constitue une avancée positive. Toutefois, en raison du calcul basé sur une moyenne mobile sur trois ans, la Côte d'Ivoire ne devrait probablement pas dépasser la médiane avant 2 à 3 ans, à moins d'une gestion budgétaire plus rigoureuse.

Il revient à la Présidence, au Premier Ministre et au Ministre des Finances de prendre les mesures nécessaires pour mettre en œuvre des stratégies ciblées visant à réduire les dépenses ou augmenter les recettes publiques afin d'accélérer l'amélioration de cet indicateur.

Droits politiques

Priorité :
#7 de 20

Ministre de tutelle :

M. JEAN SANSAN KAMBILE Garde des Sceaux,
Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme

Point focal : Jean- Yves MELESS

Indicateur Institution :

Maison de la liberté

	Score brut (0 - 40)	MCC % (0 - 100)
ACTUEL	19 MOYENNE >17	41%
CIBLE	23	50%

Country	FY25 score
Cape Verde	38
Micronesia	37
Kiribati	37
Ghana	35
São Tomé and Príncipe	35
India	33
Samoa	32
Vanuatu	32
Bhutan	30
Solomon Islands	28
Bolivia	27
Philippines	25
Sri Lanka	22
Papua New Guinea	22
Honduras	22
Côte d'Ivoire	19
Tunisia	16
Bangladesh	15
Morocco	13
Lebanon	13
Jordan	11
Egypt	6
Djibouti	5
Viet Nam	4
Nicaragua	4
Uzbekistan	2
Congo, Rep.	2
Eswatini	1

EN BREF

La Côte d'Ivoire réussit cet indicateur obligatoire, mais de justesse, avec seulement un point au-dessus du seuil minimal (un score brut de 18). Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour atteindre un niveau plus élevé, correspondant à un score vert "sûr".

Le risque politique perçu et le potentiel d'instabilité demeurent élevés, comme en témoignent plusieurs autres indicateurs. Cette situation limite l'attractivité du pays pour les investissements étrangers, malgré une gestion économique globalement satisfaisante.

Plan d'action pour atteindre la note cible

DONNÉES :

- 1) **Janvier : Préparer un mémorandum objectif et crédible destiné à Freedom House. Ce document devra détailler les avancées positives réalisées au cours de l'année civile 2021, en particulier sur les thématiques suivantes : Lutte contre la corruption, Transparence, Contrôle civil du gouvernement, et Rôle des femmes dans l'économie.**
- 2) **Transmettre spécifiquement le mémo élaboré par JWI/McLean pour justifier une amélioration du score sur les aspects corruption, transparence, et inclusion, avec une demande de 2 à 3 points supplémentaires. Inclure également les progrès enregistrés concernant le rôle accru des femmes dans l'économie.**

REFORMES :

- 3) **C2 : Corruption : Se référer aux actions détaillées dans le document sur la lutte contre la corruption.**
- 4) **C3 : Transparence : Poursuivre les actions prévues dans le document sur la lutte contre la corruption pour renforcer la transparence.**
- 5) **A3 : Commission électorale : Renforcer de manière significative l'indépendance et l'impartialité de la Commission électorale.**
- 6) **B4 : Femmes : Mettre en œuvre des mesures concrètes pour augmenter la visibilité et renforcer le rôle des femmes au sein du gouvernement et dans le processus électoral.**
- 7) **C1 : Forces armées et législature :**
 - **Récupérer les points perdus (suite aux mutineries passées) en démontrant et documentant le contrôle civil effectif sur l'armée.**
 - **Prendre des mesures pour dépolitiser les forces armées et assurer leur subordination totale à l'autorité civile.**
 - **Renforcer l'indépendance du pouvoir législatif vis-à-vis du pouvoir exécutif.**
- 8) **Élections législatives : Assurer une préparation proactive pour des élections législatives libres, transparentes et équitables.**

Contrôle de la corruption

Priorité :
#8 sur 20

Fonctionnaire responsable :

M. EPIPHANE ZORO BI BALLO Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG)

M. JEAN SANSAN KAMBILE Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme

Gal. VAGONDO DIOMANDE Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité

Point focal : DIAMOUTENE Oumar / Jean- Yves MELESS / Amoncou Fidel YAPI

Indicateur Institutions :

Brookings WGI / WB

	Score brut	MCC %
	(-1.5 - 1.5)	(0 - 100)
ACTUEL	0.09 MOYENNE = 0,00	63%
CIBLE	0.30	70%

Country	Raw WGI FY25
Bhutan	1,531
Cape Verde	0,985
Micronesia, Fed. Sts.	0,784
Samoa	0,727
Kiribati	0,412
São Tomé and Príncipe	0,360
Jordan	0,089
Vanuatu	-0,015
Ghana	-0,099
Solomon Islands	-0,135
Côte d'Ivoire	-0,313
Tunisia	-0,342
India	-0,366
Sri Lanka	-0,384
Viet Nam	-0,416
Morocco	-0,536
Philippines	-0,538
Papua New Guinea	-0,657
Eswatini	-0,735
Egypt, Arab Rep.	-0,748
Djibouti	-0,781
Uzbekistan	-0,808
Bolivia	-0,838
Honduras	-1,112
Bangladesh	-1,121
Lebanon	-1,227
Congo, Rep.	-1,345
Nicaragua	-1,388

EN BREF

Le score brut indique que la Côte d'Ivoire est proche de la médiane, mais des efforts plus soutenus sont nécessaires pour améliorer le contrôle de la corruption. La réussite de cet indicateur est une condition obligatoire pour l'obtention d'un nouveau Compact de la MCC.

Le ministre de la Justice et la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance jouent un rôle central dans l'amélioration de cet indicateur.

Cependant, la corruption persistante au sein du gouvernement et du système judiciaire constitue une faiblesse majeure. Elle empêche la Côte d'Ivoire d'obtenir de meilleurs résultats par rapport aux autres pays à revenu intermédiaire et limite sa capacité à attirer davantage d'investissements étrangers.

Plan d'action pour lutter contre la corruption et atteindre la note cible

Données pour les agences de notation :

1. Préparation d'un mémorandum de justification :

- Documenter les actions récentes en matière de lutte contre la corruption.
- Transmettre ce mémorandum aux agences de notation Freedom House, PRS, EIU, WMO, BTI et aux experts locaux du WJP.
- Actualiser, si nécessaire, le mémorandum préparé par le ministère de la Bonne Gouvernance.

Réformes politiques et structurelles :

2. Renforcer la lutte contre la corruption :

- Demander au ministre de la Justice d'adopter une approche plus proactive et agressive.
- Accorder à la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG) des ressources et un mandat élargi pour renforcer son efficacité.

3. Assainissement des transactions gouvernementales :

- Renforcer la surveillance des transactions publiques, car les réformes en matière de gestion financière et d'audit ont un impact supérieur aux autres initiatives.

A. Projets gouvernementaux :

- Effectuer des audits indépendants sur les grands projets d'infrastructures, de santé, d'éducation, ainsi que dans les secteurs sensibles comme le cacao et le pétrole pour identifier et sanctionner les détournements.

B. Marchés publics :

- Confier le contrôle des marchés publics à des auditeurs tiers indépendants pour les contrats majeurs.
- Interdire aux fonctionnaires d'avoir des intérêts dans les entreprises soumissionnaires.
- Adopter les "Pactes d'intégrité" de Transparency International pour les grands marchés.
- Standardiser les appels d'offres et contrats selon les modèles FIDIC ou ceux de la Banque mondiale.

C. Conflits d'intérêts :

- Mettre en place des mesures renforcées pour limiter les conflits d'intérêts, notamment dans l'attribution des marchés publics. L'évaluation doit reposer sur des critères techniques et financiers objectifs.

D. Douanes et commerce :

Appliquer les normes de bonnes pratiques telles que :

- "L'intégrité dans les douanes" de l'OCDE ;
- Principes du G20 sur la lutte contre la corruption en douane ;
- Déclaration d'Arusha révisée de l'OMD.

4. Renforcer les poursuites et les sanctions :

- Mettre fin à l'impunité en garantissant des sanctions visibles contre les personnes impliquées dans des actes de corruption. Une stratégie anticorruption sans mécanismes de sanction est inefficace.

5. Améliorer les déclarations de patrimoine :

- Moderniser le processus de déclaration de patrimoine en intégrant les meilleures pratiques internationales.
- Lancer un programme renforcé à mi-2024 pour examiner de manière professionnelle et apolitique les déclarations. Identifier et corriger les irrégularités, erreurs ou omissions détectées.

6. Rationalisation des services publics :

- Numériser les services et processus administratifs pour réduire les opportunités de corruption.
- Identifier et éliminer les formalités inutiles tout en maintenant les fonctions réglementaires essentielles.
- Réduire les contacts directs entre fonctionnaires et usagers.
- Assurer une signalisation claire des tarifs des services pour éviter les paiements informels.
- Mettre en place une rotation régulière du personnel exposé à des risques de corruption.
- Revaloriser les salaires des fonctionnaires pour réduire les incitations à la corruption.

7. Exploiter la technologie pour lutter contre la corruption :

- **Développer des interfaces numériques (web et kiosques) pour les services publics.**
- **Généraliser les paiements sans numéraire (mobile, cartes bancaires, virements).**
- **Mettre en place des systèmes numériques de gestion documentaire dans les secteurs à haut risque (marchés publics, projets gouvernementaux, douanes, etc.) pour assurer la transparence et faciliter les enquêtes.**
- **Commencer par les procédures pertinentes du ministère des Finances, telles que la déclaration et le paiement des impôts.**

Exemple inspirant : Le Chili a mis en place ChileCompra, un système électronique de marchés publics transparent et efficace. En 2012, ce système a permis 2,1 millions d'achats pour un montant total de 9,1 milliards USD, démontrant l'efficacité des solutions numériques pour la lutte contre la corruption.

Taux de vaccination

Priorité : élevée
#9 sur

Ministre de tutelle :

M. PIERRE DIMBA Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle

Primature

Point focal : BROU Gbotto Raymond / Dosso Ali
OUATTARA Djeneba

Institutions chargées des indicateurs : OMS/UNICEF

	Score brut (20 - 100)	MCC % (0 - 100)
ACTUEL	74.5 MOYENNE = 85,0	19%
CIBLE	87	53%

Country	Raw score
Bhutan	99
Sri Lanka	99
Morocco	99
Uzbekistan	99
Bangladesh	97,5
Tunisia	96,5
Egypt, Arab Rep.	96
Jordan	95,5
Cape Verde	94
Ghana	92,5
India	92
Nicaragua	87
São Tomé and Príncipe	86
Samoa	85
Philippines	85
Eswatini	85
Kiribati	84,5
Micronesia, Fed. Sts.	82,5
Solomon Islands	76
Honduras	75
Côte d'Ivoire	74,5
Djibouti	74
Viet Nam	73,5
Congo, Rep.	71,5
Vanuatu	71
Bolivia	67,5
Lebanon	64
Papua New Guinea	43,5

EN BREF

La Côte d'Ivoire échoue systématiquement à l'indicateur d'immunisation, avec peu de progrès tangibles réalisés jusqu'à présent. Cet échec dans les soins de santé de base met en lumière une faiblesse structurelle majeure par rapport aux autres pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

La persistance d'un faible taux d'immunisation au fil des années démontre les défaillances du programme actuel. Des actions concrètes doivent être entreprises pour éliminer les obstacles financiers et logistiques et instaurer des incitations positives afin d'encourager les mères à vacciner leurs enfants.

Le ministre de la Santé doit assumer la responsabilité directe de cette situation, en travaillant activement avec l'OMS, tant au niveau local (Abidjan) qu'au niveau international (Genève), pour assurer une amélioration rapide et durable des performances.

Plan d'action pour atteindre la note cible

Approche : Améliorer la mise en œuvre du programme et lever les barrières pour les mères.

Objectif : Dépasser 87% de couverture vaccinale pour le DTC3 et la MCV1 (Rougeole).

URGENT

- 1. 16 - 30 décembre 2024 : Promouvoir fortement le programme Big Catch-Up de Gavi (et USAID) pour vacciner 2 millions d'enfants de moins de 5 ans.**

IMMÉDIAT

- 2. Améliorer la vaccination de routine : Étendre la vaccination gratuite et systématique à tous les enfants de moins de 5 ans.**
- 3. Améliorer la vaccination de routine : Intégrer la Gratuité Ciblée (soins gratuits pour les enfants et les mères incluant la vaccination) du Ministère de la Santé dans la Couverture Maladie Universelle (CMU).**
- 4. Améliorer la vaccination de routine : Créer une catégorie d'exemption pour les femmes enceintes, les mères et les enfants de moins de 5 ans concernant les cotisations mensuelles de la CMU afin de lever les barrières financières.**
- 5. Améliorer la vaccination de routine : Lancer une initiative de rattrapage pour les enfants non vaccinés qui ont manqué leurs vaccinations programmées.**
- 6. Assurer un financement budgétaire adéquat pour une vaccination complète, incluant la commande à temps des vaccins et des fournitures.**
- 7. Établir une enquête nationale crédible sur la vaccination.**
- 8. Mettre en place un système robuste de collecte de données afin de produire des statistiques nationales fiables.**

- 9. La Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG) doit effectuer un audit financier et opérationnel rigoureux du programme de vaccination.**

Long Terme

- 1. Recruter, former et, à terme, professionnaliser les Agents de Santé Communautaire (ASC) en tant qu'acteurs clés dans la prestation des services de soins de santé primaires en Côte d'Ivoire**

Taux d'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire pour les filles

Priorité :
#10 de 20

Ministre de tutelle :

MME MARIATOU KONE, Ministre de l'Education
Nationale et de l'Alphabétisation

Primature

Point focal : MEITE Inza / KONE Raoul

Institution : **UNESCO**

	Score brut	MCC %
	(20 - 110)	(0 - 100)
ACTUEL	30.04	0%
	MOYENNE = 85,4	
CIBLE	86.0	51%

Country	Girl Edu Score
Uzbekistan	99,06
Samoa	98,81
Sri Lanka	97,38
Bolivia	95,53
Philippines	90,01
Viet Nam	89,6
Kiribati	88,68
Tunisia	85,5
India	85,31
Bangladesh	70,52
Ghana	64,75
Honduras	62,55
Eswatini	61,53
São Tomé and Príncipe	60,05
Papua New Guinea	50,18
Côte d'Ivoire	30,04
Bhutan	
Micronesia, Fed. Sts.	
Cape Verde	
Jordan	
Vanuatu	
Morocco	
Egypt, Arab Rep.	
Solomon Islands	
Congo, Rep.	
Djibouti	
Lebanon	
Nicaragua	

EN BREF

La Côte d'Ivoire affiche le score le plus faible parmi tous les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. À l'instar des mauvaises performances en santé de base, les résultats insuffisants dans le secteur de l'éducation constituent un handicap majeur et nuisent à la réputation du pays au sein de cette catégorie.

Pour surmonter cette faiblesse, il est impératif de mettre en œuvre un programme à long terme, ambitieux, soutenu par de nouvelles ressources gouvernementales et un appui renforcé des donateurs internationaux.

Plan d'action pour atteindre la note cible

Pour assurer la réussite des filles dans l'enseignement secondaire, le gouvernement devra engager une initiative pluriannuelle de grande envergure, placée idéalement sous l'égide du Président.

Instructions au ministre de l'Éducation :

- 1) Améliorer la collecte et la fiabilité des données nationales :**
 - a. Obtenir les sous-données (nombre de filles diplômées et nombre total de filles) utilisées par l'UNESCO pour ses chiffres officiels.**
 - b. Comparer ces données avec les statistiques nationales actuelles pour identifier les écarts.**
 - c. Entreprendre une enquête nationale crédible pour évaluer le nombre réel d'enfants en âge d'être scolarisés, inscrits et diplômés. Cette démarche pourrait nécessiter un recensement national approfondi.**
- 2) Lancer une vaste campagne de communication :**
 - Sensibiliser les populations afin d'augmenter la scolarisation des filles dans l'enseignement primaire et secondaire.**
- 3) Mobiliser les donateurs internationaux :**
 - Élaborer une stratégie de mobilisation et d'engagement ambitieuse pour sécuriser des financements et une assistance technique auprès des partenaires internationaux.**
- 4) Améliorer la coordination des données avec l'UNESCO :**
 - Travailler en étroite collaboration avec le directeur de l'UNESCO/UIS pour assurer une collecte annuelle rigoureuse des données entre janvier et mars 2025.**

Dépenses de santé

Priorité :
11 de 20

Ministre de tutelle :

M. PIERRE DIMBA Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle

M. ADAMA COULIBALY, Ministre des Finances et du Budget

M. MOUSSA SANOGO, Ministre du Patrimoine, du Portefeuille de l'Etat et des Entreprises Publiques
Primature

Point focal : OUATTARA Djeneba / BROU Gbotto Raymond / Sambro N'GUESSAN Eugene / Dosso Ali

Institution(s) responsable(s) de l'indicateur : OMS

	Score brut	MCC %
	(0 - 10)	(0 - 100)
ACTUEL	1.03 MOYENNE = 2,28	7%
CIBLE	3.00	60%

Country	Health Exp Score
Kiribati	8,49
Bolivia	5,89
Nicaragua	5,16
Samoa	5,02
Cabo Verde	4,28
São Tomé and Príncipe	4,12
Tunisia	3,94
Honduras	3,37
Solomon Islands	3,32
Eswatini	3,24
Uzbekistan	2,5
Jordan	2,49
Philippines	2,32
Morocco	2,32
Bhutan	2,15
Ghana	2,05
Viet Nam	2
Lebanon	1,96
Egypt	1,78
Sri Lanka	1,76
Vanuatu	1,67
Papua New Guinea	1,53
Cote d'Ivoire	1,34
India	1,29
Micronesia	1,12
Djibouti	1,03
Congo, Rep.	0,81
Bangladesh	0,15
Ukraine	

EN BREF

Les dépenses de santé en Côte d'Ivoire, exprimées en pourcentage du PIB, représentent moins de la moitié de la moyenne des autres pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et continuent de se détériorer.

Pour améliorer sa position, la Côte d'Ivoire doit augmenter son budget de santé à un rythme supérieur à la croissance du PIB et plus rapidement que les hausses observées dans d'autres pays comparables. De plus, la collecte des données et leur transmission à l'OMS doivent être renforcées.

Actions pour atteindre le score cible

Objectif : Atteindre 3 % des dépenses GGHE-D/PIB

ACTIONS IMMEDIATES :

- 1. Voie stratégique pour l'augmentation des dépenses :**
 - Demander au ministère des Finances d'établir une stratégie claire et progressive pour atteindre 3 % des dépenses liées à l'IHAB (Indicateur GGHE-D) d'ici 2 à 4 ans.
- 2. Amélioration de la comptabilisation :**
 - Assurer une comptabilisation précise et crédible des primes d'assurance nationale, en les classant correctement dans la catégorie FS3 des données de l'OMS.
- 3. Comparaison des données sanitaires :**
 - Obtenir les données GGHE-D pour 2022 et 2023 auprès du ministère de la Santé et les comparer avec celles rapportées par l'OMS, en se concentrant sur les sous-catégories FS1 et FS3.

ACTIONS STRATEGIQUES :

- 4. Réorientation budgétaire vers les soins de santé primaires :**
 - Réaffecter stratégiquement les ressources du ministère de la Santé en faveur des soins de santé primaires communautaires.
 - Actuellement, seulement 16 % des financements sont alloués aux 3 411 établissements de soins primaires, tandis que 71 % des ressources sont concentrées sur 10 hôpitaux tertiaires (spécialisés et universitaires).
- 5. Augmentation des budgets pour les médicaments et produits essentiels :**
 - Comblar les lacunes critiques en matière de médicaments essentiels, en particulier pour le traitement du VIH et les produits de laboratoire, causées par des retards ou des insuffisances de décaissement des fonds par le gouvernement central.
- 6. Anticipation de la transition post-GAVI :**
 - Planifier une augmentation progressive des dépenses pour compenser la réduction progressive du financement de GAVI, qui prendra fin en 2029. Cette mesure est cruciale pour éviter des interruptions dans les programmes de vaccination.

Santé de l'enfant

Priorité : Modérée
#12 de 20

Ministre de tutelle :

M. PIERRE DIMBA Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle

M. JACQUES ASSAHORÉ KONAN

Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique

Primature

Point focal : OUATTARA Djeneba / BROU Gbotto
Raymond / Dosso Ali / TONDOSSAMA Adama

Indicateur Institutions :

CIESIN / YCELP

	Score brut	MCC %
ACTUEL	(20 - 100) 61.9 MOYENNE = 89,6	(0 - 100) 7%
CIBLE	90.3	55%

Country	Child Health Score
Samoa	98
Jordan	97,8
Egypt, Arab Rep.	97,6
Tunisia	97,5
Uzbekistan	97
Lebanon	96,2
Viet Nam	94,8
Sri Lanka	94,4
Honduras	92,4
Micronesia, Fed. Sts.	91,8
Bhutan	90,7
Philippines	90,6
Morocco	90,4
Cape Verde	90,2
India	88,9
Bolivia	85,6
Nicaragua	83,9
Bangladesh	83,6
Vanuatu	78,2
Djibouti	77,4
Eswatini	74,5
São Tomé and Príncipe	73,7
Kiribati	67,8
Ghana	67,4
Solomon Islands	66,3
Côte d'Ivoire	61,9
Congo, Rep.	60
Papua New Guinea	52,8

EN BREF

La Côte d'Ivoire accuse un retard considérable sur l'indicateur de la santé de l'enfant, soulignant à la fois des défis structurels majeurs et un handicap en matière de réputation face aux autres pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

Pour progresser dans les domaines clés - accès à l'assainissement, accès à l'eau potable et réduction de la mortalité infantile - un effort important et soutenu sera nécessaire, avec des ressources substantielles du gouvernement et un appui renforcé des donateurs internationaux.

Plan d'action pour atteindre la note cible

Une amélioration aussi significative requiert une initiative pluriannuelle ambitieuse accompagnée de ressources financières et techniques adéquates. Le financement pourrait provenir des bailleurs de fonds internationaux (AFD, Banque mondiale), tandis que l'appui technique pourrait être fourni par des organisations telles que l'OMS.

ACTIONS CLES :

1. Désignation d'un point focal de haut niveau :

- Identifier une personne unique de haut niveau pour superviser l'ensemble des actions nécessaires à l'amélioration de cet indicateur et assurer une coordination efficace.

2. Coopération inter-ministérielle :

Demander au ministre de la Santé et au ministre de l'Infrastructure de collaborer étroitement afin de :

- Concevoir un plan d'action à grande échelle visant à élargir l'accès à l'assainissement et à l'eau potable, en particulier dans les zones rurales.
- Identifier et engager un consultant externe reconnu pour apporter une expertise technique dans la conception et la mise en œuvre du programme.
- Élaborer et exécuter une stratégie de mobilisation afin de sécuriser des financements additionnels et une assistance technique auprès des donateurs internationaux.